

TOUR D'HORIZON

L'Économie Sociale et Solidaire dans le département du Gard

Dernières données statistiques et conjoncturelles

ÉDITION 2024



Sommaire

L'ESS, entreprendre autrement.....	4
La CRESS Occitanie, la porte d'entrée de l'ESS en région.....	5
L'ESSentiel, en un coup d'œil !.....	6
L'ESS en France.....	7
L'ESS en Occitanie	8
L'ESS dans le département du Gard	10
Méthodologie et glossaire.....	15
Ressources complémentaires.....	17



Introduction

L'Économie Sociale et Solidaire irrigue l'ensemble des secteurs d'activité et des modes d'entreprendre. Elle se distingue par ses principes de gouvernance démocratique, d'utilité sociale et de lucrativité limitée. Elle révèle et accompagne les transitions profondes de nos modes de vie nécessaires pour répondre aux grands enjeux écologiques et sociaux de notre époque.

Dans le département du Gard, un écosystème dynamique de l'ESS s'est développé, soutenu par des acteurs locaux engagés et des initiatives collaboratives qui renforcent sa visibilité et son impact. La diversité des projets portés par les structures de l'ESS témoigne de leur rôle central dans l'économie locale, que ce soit dans les domaines de la solidarité, de l'agriculture durable, de l'économie circulaire, ou encore des services de proximité. Ces dynamiques sont également nourries par des partenariats forts entre les acteurs publics, privés, et associatifs.

Cette publication vise à mettre en lumière l'importance de l'ESS dans le Gard, de montrer sa richesse et sa diversité, et de souligner son rôle stratégique dans le développement économique et social du territoire.

L'ESS, entreprendre autrement

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est un mouvement social et économique fédérant une économie et des entreprises soucieuses de leurs responsabilités sociétales, du partage des richesses produites et de l'implication de l'ensemble des parties prenantes dans le pilotage des projets.

Il est défini pour la première fois par la loi Hamon du 31 juillet 2014 relative à l'économie Sociale et Solidaire qui pose le cadre légal de cette économie et organise la représentation nationale et régionale de l'ESS. Les entreprises de l'ESS doivent ainsi respecter les conditions suivantes :



Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices



Une gouvernance démocratique prévoyant la participation des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise



Une gestion ayant pour objectif principal le maintien ou le développement de l'activité de l'entreprise

Les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations sont incluses de plein droit dans cette définition. La loi y inclut également les sociétés commerciales respectant dans leurs statuts les trois conditions ci-dessus, ainsi que la poursuite d'une utilité sociale dans leur activité, reconnue notamment au travers de l'agrément ESUS.

Ainsi définie, l'ESS représente un champ économique singulier, où ses entreprises privilégient les objectifs de long terme et font prédominer le projet, ainsi que les femmes et les hommes réunis autour de ce dernier, sur le capital.

Dans un monde de plus en plus marqué par la financiarisation de l'économie et le court-termisme qui en résulte, l'ESS représente ainsi une véritable alternative méritant d'être confortée.



Une économie de la transition, ancrée au cœur des territoires

Présente dans l'ensemble des secteurs de l'économie, l'ESS répond à des besoins sociaux et aux enjeux de notre époque en contribuant pleinement à une économie de proximité et au développement de territoires résilients. Elle participe à la construction des territoires en permettant à l'ensemble des acteurs d'innover et d'agir localement vers de nouveaux rapports économiques et sociaux.

En cela, elle constitue l'un des principaux partenaires de l'État et des collectivités territoriales pour répondre à leurs préoccupations et à celles des citoyens, notamment en faveur de la transformation écologique des modes de vie en conciliant intérêt général et production de valeurs et de richesse.

Le présent Panorama, qui dresse un état des lieux de l'ESS au niveau du département du Gard, pourra constituer un point d'appui dans cette perspective.

La CRESS Occitanie, la porte d'entrée de l'ESS en région

La CRESS Occitanie regroupe un ensemble de réseaux coopératifs, mutualistes et associatifs qui se reconnaissent dans le concept d'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Elle a pour but de rassembler, défendre, promouvoir et représenter ses membres (associations, mutuelles, coopératives et syndicats d'employeurs) en favorisant l'émergence et le développement des structures du champ de l'ESS.

Aux termes de la loi relative à l'ESS adoptée le 31 juillet 2014 par le Parlement, les missions des CRESS sont officiellement fixées.

Constituées d'entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire situées dans leur ressort et des organisations professionnelles régionales de celles-ci, les Chambres Régionales assurent à cet effet, et au bénéfice des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire, sans préjudice des missions des organisations professionnelles ou interprofessionnelles et des réseaux locaux d'acteurs :



- La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'Économie Sociale et Solidaire
- L'appui à la création, au développement, et au maintien des entreprises de l'ESS
- L'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises de l'ESS
- La contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS
- L'information des entreprises sur la dimension européenne de l'ESS

L'Observatoire régional de l'Économie Sociale et Solidaire (ORESS)

L'ORESS a une fonction d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective au service des entreprises ou réseaux de l'ESS et des pouvoirs publics. Il participe aussi à la prise en compte de l'ESS par les partenaires socioéconomiques, les autres producteurs d'études et dispositifs d'observation, ainsi que par les chercheurs et universitaires à l'échelle régionale.

Les travaux de l'ORESS sont des supports à l'action de la CRESS Occitanie dans le cadre de ses missions de développement économique et de l'emploi ainsi que de promotion et représentation.

Il met son expertise au service de projets transversaux et d'actions concrètes.

L'Observatoire Régional de l'ESS de la CRESS Occitanie fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertise mis en place par les CRESS et ESS France.

L'ORESS est soutenu par :



L'ESSentiel, en un coup d'œil !

L'ESS en Occitanie



245 855

emplois salariés au sein de l'ESS
(soit 11,8 % des emplois et 15,9 % des emplois privés)



21 510

établissements employeurs
(soit 9,9 % des établissements et 10,5 % des établissements privés)

Trois secteurs d'activité représentent à eux seuls **60 %** des effectifs salariés :

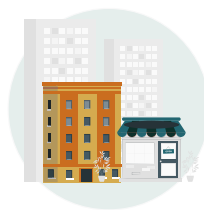
- Action sociale
- Activités financières et d'assurance
- Enseignement

L'ESS dans le Gard : une dynamique porteuse de résultats



25 237

emplois salariés au sein de l'ESS
6,1 % d'augmentation en 5 ans !



2 383

établissements employeurs



10,3 % des salariés de l'ESS d'Occitanie



11,1 % des établissements employeurs ESS de la région Occitanie

Le département du Gard est :



département d'Occitanie

en termes de **nombre d'emploi ESS**



département d'Occitanie

en termes de **nombre d'établissements ESS**



Le Gard est un département très dynamique en terme d'ESS, ce qui se constate de par le nombre d'emplois et d'établissements de l'ESS sur son territoire le plaçant parmi les premiers départements d'Occitanie en termes de volume d'emplois et d'établissements de l'ESS.

L'ESS en France



2 715 724

Emplois salariés au sein de l'ESS
(soit 8,9 % des emplois)



207 894

Établissements employeurs

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Associations	174 943	84,2%	2 107 350	77,6%
Coopératives	23 806	11,5%	351 626	12,9%
Mutuelles	6 828	3,3%	140 678	5,2%
Fondations	2 317	1%	116 070	4,3%
TOTAL	207 894	100,0%	2 715 724	100,0%

Avec presque 175 000 établissements employeurs, les associations représentent 84,2 % des établissements employeurs de l'ESS et presque 78 % des emplois. On retrouve ensuite les coopératives représentant 11,5 % des établissements employeurs et 12,9 % des emplois. Et enfin les mutuelles et les fondations couvrant respectivement 3,3% et 1,1% des établissements employeurs et 5,2 % et 4,3 % des emplois salariés.

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Action sociale	34 572	17%	1 052 017	39%
Activités financières et d'assurance	17 176	8%	269 939	10%
Agriculture, pêche et sylviculture	1 598	1%	13 358	1%
Arts et spectacles	21 649	10%	46 845	2%
Commerce	4 717	2%	58 813	2%
Enseignement	20 715	10%	376 265	14%
Hébergement et restauration	3 256	2%	26 452	1%
Industrie et construction	1 109	1%	26 693	1%
Non-classés	37 715	18%	197 086	7%
Santé humaine	5 498	3%	203 576	8%
Services divers	7 808	4%	70 626	3%
Soutien aux entreprises	14 325	7%	196 128	7%
Sports et loisirs	33 117	16%	133 099	5%
TOTAL	207 894	100%	2 715 724	100%

Au niveau national, 39 % des effectifs salariés relèvent de l'action sociale pour seulement 17 % des établissements employeurs. Arrivent ensuite les secteurs de l'enseignement (14 % des emplois), et des activités financières et d'assurance (10 % des emplois).

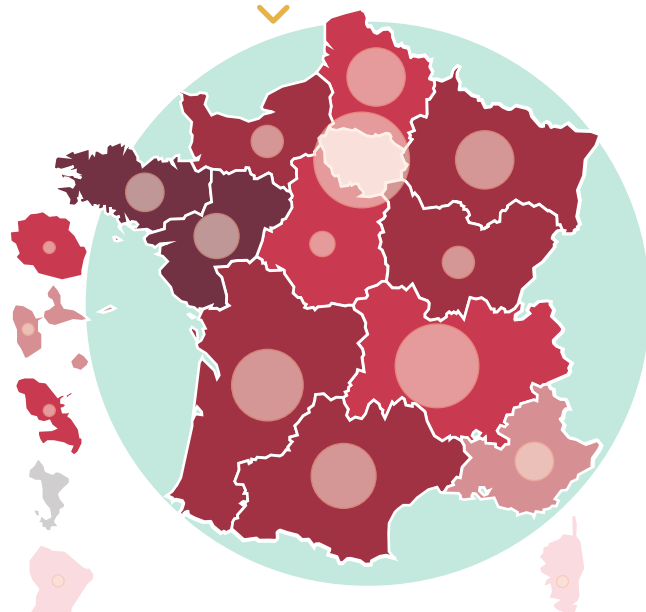
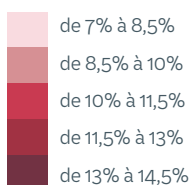
La région Occitanie est la 4^{ème} région de France en termes de nombre d'emplois ESS et la 4^{ème} lorsque l'on regarde la part d'emplois par rapport au reste de l'économie. Elle est également la 3^{ème} région de France en termes de nombres d'établissements employeurs sur son territoire et la 5^{ème} lorsqu'on regarde la part d'établissements par rapport au reste de l'économie.

Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2021, emplois salariés au 31/12

L'ESS en France : volumes et parts d'emplois dans les régions (FLORES 2021)

Part des emplois de l'ESS sur l'ensemble des emplois de la région

Volume d'emplois ESS dans chaque région



L'ESS en Occitanie



245 855
Emplois salariés au sein de l'ESS
(soit 11,8% des emplois et 15,9% des emplois privés)



21 510
Établissements employeurs
(soit 9,9% des établissements et 10,5% des établissements privés)

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Associations	17 793	82,7%	192 708	78,4%
Coopératives	2 806	13,0%	35 181	14,3%
Mutuelles	806	3,8%	13 247	5,4%
Fondations	105	0,5%	4 719	1,9%
TOTAL	21 510	100%	245 855	100%

Comme au niveau national, le secteur associatif constitue la grande majorité de l'ESS en Occitanie. Avec presque 18 000 établissements employeurs, il représente 83 % des établissements employeurs de l'ESS et presque 80 % des emplois.

On retrouve ensuite les coopératives représentant 13 % des établissements employeurs et 14,3 % des emplois. Et enfin les mutuelles et les fondations couvrant respectivement 3,8 % et 0,5 % des établissements employeurs et 5,4 % et 1,9 % des emplois salariés.

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Action sociale	3 251	15,1%	104 433	42,5%
Activités financières et d'assurance	1 824	8,5%	24 971	10,2%
Agriculture, pêche et sylviculture	245	1,1%	1 625	0,7%
Arts et spectacles	2 492	11,6%	4 744	1,9%
Commerce	588	2,7%	5 568	2,3%
Enseignement	1 946	9,0%	27 300	11,1%
Hébergement et restauration	326	1,5%	2 076	0,8%
Industrie et construction	469	2,2%	6 845	2,8%
Non-classés	3 877	18,0%	17 834	7,3%
Santé humaine	496	2,3%	14 609	5,9%
Services divers	1 119	5,2%	6 388	2,6%
Soutien aux entreprises	1 595	7,4%	17 143	7,0%
Sports et loisirs	3 282	15,3%	12 319	5,0%
TOTAL	21 510	100,0%	245 855	100,0%

Le secteur de l'action sociale est le plus important de l'ESS en région, employant plus de 100 000 salariés, soit 42,5 % des effectifs régionaux de l'ESS. Il devance largement le secteur de l'enseignement, qui compte 27 300 salariés (11 % des emplois), et celui des activités financières et d'assurances, avec 24 970 salariés (10 % de l'emploi).

Bien que moins représentatifs, les autres secteurs d'activités de l'ESS n'ont pas pour autant une place restreinte comparée au reste de l'économie.

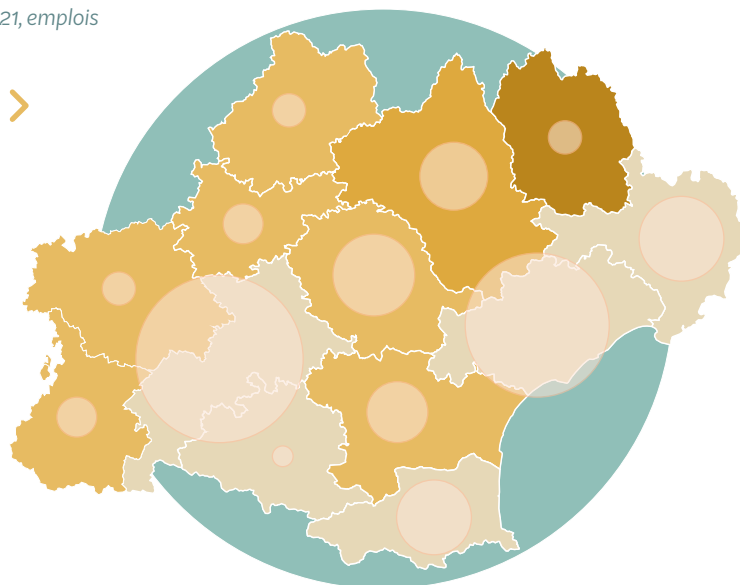
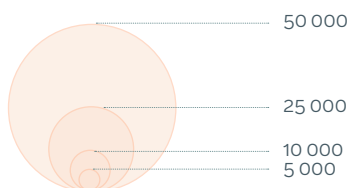
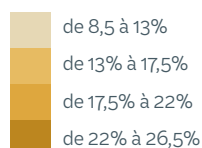
Les activités non-classées occupent par ailleurs une place non-négligeable des établissements employeurs (18 %) et des effectifs salariés (7,3 %) de l'ESS en région.

Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2021, emplois salariés au 31/12

L'ESS en Occitanie : volumes et parts d'emplois dans les départements (FLORES 2021)

Part des emplois de l'ESS sur l'ensemble des emplois de chaque département

Volume d'emplois ESS dans chaque département



Commentaires

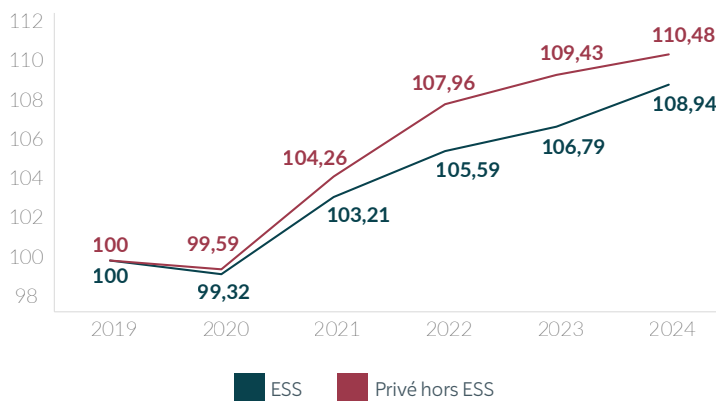
Les départements de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Gard comptent le plus grand nombre d'emplois de l'ESS. Ces départements et leurs métropoles concentrent fortement les emplois privés. La part de l'ESS dans l'ensemble des emplois est en conséquence la plus faible.

Deux départements plus ruraux se démarquent néanmoins, la Lozère et l'Aveyron, qui possèdent un nombre assez important d'emplois de l'ESS représentant une part plus importante que celle des métropoles dans l'ensemble des emplois.

Une conjoncture régionale positive sur les cinq dernières années

La progression de l'emploi dans l'ensemble de l'économie a marqué une pause en 2020 en conséquence de la pandémie de Covid-19. L'ensemble de l'économie régionale a cependant bien récupéré et l'emploi a repris sa progression dans le secteur ESS, comme dans le privé hors ESS atteignant des niveaux bien supérieurs aux niveaux pré-Covid.

Évolution Base100 de l'emploi entre 2019 et 2024 en Occitanie



Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après URSSAF 2019-2024 - données trimestrielles en moyenne annuelle

L'ESS dans le Gard

L'ESS dans l'économie locale

Chiffres clés



25 237
Emplois salariés au sein de l'ESS
(11,6 % des effectifs salariés du département)



2 383
Établissements employeurs
(9 % des établissements employeurs du département)

Le département du Gard abrite environ 2 383 établissements employeurs dans le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS), représentant plus de 25 237 salariés, soit l'équivalent de 19 637 emplois à temps plein. L'ESS constitue ainsi 9,06 % des établissements employeurs et 11,64 % des effectifs salariés du département. En termes de rémunération, les entreprises de l'ESS versent près de 610 millions d'euros de salaires bruts annuellement à leurs employés. L'ESS dans le Gard représente environ 334 emplois salariés pour 10 000 habitants.

En se concentrant uniquement sur le secteur Derrière la Haute-Garonne et l'Hérault, le Gard fait partie des départements les plus dynamiques d'Occitanie en termes d'ESS, c'est donc naturellement qu'elle se positionne au-dessus de la moyenne régionale en termes de volume salariés, établissements employeurs et rémunérations par rapport aux autres départements. privé, l'ESS joue un rôle encore plus marquant, avec 9,58 % des établissements employeurs et 15,70 % des effectifs salariés.

Chiffres clés par champ économique et poids dans l'ensemble de l'économie

Champ économique	Établissements employeurs		Effectifs salariés au 31/12		Effectif ETP		Rémunération Brute en K€	
	Nombre d'établissements employeurs	Poids établissements employeurs	Effectifs au 31/12	Poids effectifs salariés	Effectif ETP	Poids effectifs ETP	Rémunération brute en M°€	Poids Rémunération Brute
ESS	2 383	9%	25 237	11,6%	19 637	10,4%	610	9,6%
Public	22 503	85,6%	135 530	62,5%	115 045	61%	3 862	61%
Privé hors ESS	1 413	5,4%	56 040	25,9%	53 990	28,6%	1 858	29,4%
Ensemble	26 299	100%	216 807	100%	188 672	100%	6 330	100%

Poids du département du Gard dans la région Occitanie

11,1 % des établissements employeurs ESS présents en Occitanie se situent dans le Gard

10,3 % des emplois ESS d'Occitanie se situent dans le Gard

Le département du Gard est :



département d'Occitanie
en termes de **nombre d'emploi ESS**



département d'Occitanie
en termes de **nombre d'établissements ESS**

Derrière la Haute-Garonne et l'Hérault, le Gard fait partie des départements les plus dynamiques d'Occitanie en termes d'ESS, c'est donc naturellement qu'il se positionne au-dessus de la moyenne régionale en termes de volume salariés, établissements employeurs et rémunérations par rapport aux autres départements.

Source : CRESS Occitanie – Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2021

Les grandes familles de l'ESS

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Associations	1 995	84%	20 772	82%
Coopératives	280	12%	2 753	11%
Fondations	90	4%	857	3%
Mutuelles	18	1%	855	3%
TOTAL	2 383	100%	25 237	100%

Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2021, emplois salariés au 31/12

On constate sur le Gard une répartition des emplois selon les catégories juridiques similaires à la répartition régionale. Les parts des associations et des fondations sont légèrement plus importantes qu'en Région Occitanie, tandis que les parts des coopératives et mutuelles sont plus faibles.

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Action sociale	377	15,8%	12 238	48,5%
Activités financières et d'assurance	186	7,8%	1 916	7,6%
Agriculture, pêche et sylviculture	10	0,4%	22	0,1%
Arts et spectacles	279	11,7%	559	2,2%
Enseignement	222	9,3%	3 589	14,2%
Hébergement et restauration	27	1,1%	199	0,8%
Industrie et construction	80	3,4%	724	2,9%
Non-classés	467	19,6%	1 847	7,3%
Santé humaine	55	2,3%	1 084	4,3%
Services divers	278	11,7%	1 875	7,4%
Sports et loisirs	402	16,9%	1 184	4,7%
TOTAL	2 383	100%	25 237	100%

Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2021, emplois salariés au 31/12

À l'échelle départementale, les emplois se concentrent principalement dans les secteurs non classés (19,6 % des emplois de l'ESS, soit 467 postes), suivis des domaines du sport et des loisirs (16,9 %, soit 402 emplois) et de l'action sociale (15,8 %, soit 377 emplois). Cette répartition diffère de celle observée au niveau régional.

Conjoncture globale sur les cinq dernières années

Évolution de l'emploi dans l'ESS et le privé hors ESS : des emplois ESS en constante progression

Au cours des cinq dernières années, l'emploi a globalement progressé dans l'ensemble de l'économie, mais avec une croissance plus marquée dans le secteur privé hors ESS par rapport au secteur ESS. En moyenne annuelle sur cette période, l'emploi privé hors ESS a augmenté de +10,3 points, contre +7 points pour le secteur ESS.

À l'échelle départementale, la croissance de l'emploi reste inférieure à celle de la région, où l'on observe une hausse de +8,9 % depuis 2019.

Évolution Base100 de l'emploi entre 2019 et 2024 dans le Gard

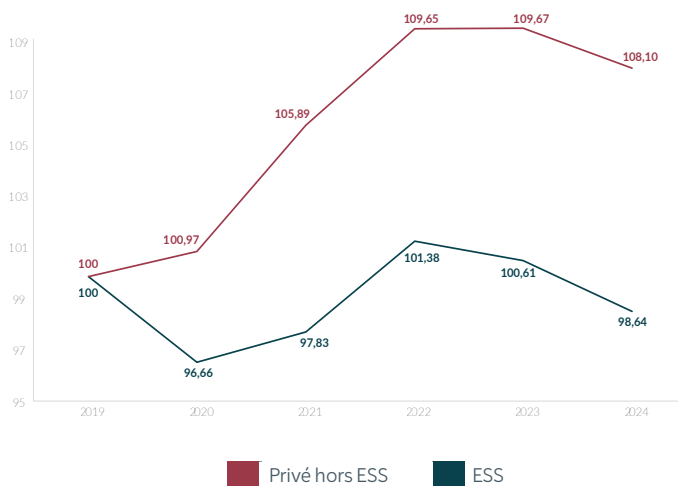


Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après URSSAF 2019-2024 – données trimestrielles en moyenne annuelle.

Évolution du nombre d'établissements dans l'ESS et le privé hors ESS : une récession du nombre d'établissements employeurs en 2024

En termes de création d'établissements, la tendance dans l'ESS est à la baisse, avec une diminution de 1,3 % sur les cinq dernières années. À l'inverse, le secteur privé hors ESS connaît une augmentation de 8,1 % sur la même période, bien que cette croissance soit moins prononcée en 2024 qu'en 2023.

Évolution Base100 des établissements entre 2019 et 2024 dans le Gard



Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après URSSAF 2019-2024 – données trimestrielles en moyenne annuelle.

Conjonctures sectorielles

De nouveaux emplois dans la quasi-totalité des secteurs d'activité

	VARIATION			
	ESS		PRIVÉ HORS ESS	
	1 an	5 ans	1 an	5 ans
Activités financières et d'assurance	-1,1%	-7,6%	2,0%	5,2%
Activités non classées	0,1%	-3,2%	0,9%	10,3%
Culture	7,5%	26,5%	4,7%	38,0%
Enseignement	2,9%	22,6%	4,7%	10,2%
Hébergement Médico-Social	1,1%	11,6%	-0,1%	15,5%
Loisirs	13,7%	42,0%	17,3%	56,5%
Santé Humaine	7,6%	32,4%	-0,1%	-1,1%
Sports	-5,48%	-6,12%	6,42%	35,07%

La plupart des secteurs dimensionnant de l'ESS ont connu une croissance positive au cours de ces 5 dernières années. Les secteurs qui ont le plus progressé sont ceux des loisirs avec +42,0 % d'emplois par rapport à 2019. On retrouve ensuite celui de la santé humaine (+32,4 %), de la culture (+26,5 %) et enfin de l'enseignement (+22,6 %).

Le secteur des activités financières et d'assurances voit en revanche son nombre d'emplois ESS diminuer en 5 ans par rapport à 2019 avec la perte de 7,6 % d'emplois.

Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après URSSAF 2019-2024 – données trimestrielles en moyenne annuelle.

Évolution du nombre d'établissements selon les secteurs : des créations d'établissements plus importantes hors ESS

	VARIATION			
	ESS		PRIVÉ HORS ESS	
	1 an	5 ans	1 an	5 ans
Activités financières et d'assurance	-3,18%	-11,75%	0,95%	11,18%
Activités non classées	-1,77%	-2,95%	-1,59%	8,21%
Culture	-0,16%	7,21%	-1,42%	14,26%
Enseignement	-1,57%	-4,07%	-1,90%	8,24%
Hébergement Médico-Social	-2,85%	3,76%	-2,78%	-7,89%
Loisirs	4,41%	2,16%	0,55%	13,43%
Santé Humaine	7,27%	31,84%	-2,03%	-6%
Sports	-5,48%	-6,12%	6,42%	35,07%

Parmi les huit secteurs clés de l'ESS, quatre ont enregistré des fermetures d'établissements employeurs sur cette période : l'enseignement (-4,1 %), le sport (-6,1 %), les activités financières et d'assurances (-11,75 %) et les activités non classées (-2,9 %).

Au cours de la dernière année, le secteur de l'hébergement médico-social et celui de la culture ont également connu une diminution du nombre d'établissements employeurs dans l'ESS, avec des baisses respectives de -2,9 % et -0,16 %.

Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après URSSAF 2019-2024 – données trimestrielles en moyenne annuelle.

Conjoncture selon la forme juridique

Évolution de l'emploi selon les composantes de l'ESS : une forte progression dans le secteur associatif et les fondations, mais une baisse continue des emplois coopératifs et mutualistes

L'emploi dans le secteur associatif connaît une dynamique de croissance remarquable, avec une augmentation de +8,7 % à mi-2024 par rapport à 2019. De même, l'emploi dans les fondations continue de progresser, enregistrant une hausse de +7,8 % depuis 2019. Cependant, cette progression est moins marquée à mi-2024, affichant une légère diminution par rapport aux résultats observés en 2023.

L'emploi dans les coopératives connaît une décroissance depuis 2021, enregistrant une baisse de 3,4 % à mi-2024 par rapport à 2019. De son côté, l'emploi dans les mutuelles poursuit une tendance négative, avec une réduction significative de 11,9 % des postes à mi-2024 par rapport à 2019.

Associations

+0,4%

d'emplois mi-2024 par rapport à mi-2023

Fondations

+0,8%

d'emplois mi-2024 par rapport à mi-2023

Coopératives

-2,4%

d'emplois mi-2024 par rapport à mi-2023

Mutuelles

-2,9%

d'emplois mi-2024 par rapport à mi-2023

Évolution du nombre d'établissements selon les composantes de l'ESS : développement des fondations, mais une baisse des établissements associatifs, mutualistes et coopératifs, symptôme d'un phénomène de regroupement entre établissements

En moyenne annuelle sur cinq ans, le nombre de fondations a augmenté de +8,6 %. On constate depuis quelques années un phénomène de reterritorialisation des fondations qui se développent au plus près des territoires.

Toujours en moyenne annuelle sur 5 ans, le nombre d'établissements associatifs est en baisse pour la première fois depuis 2019. En ce qui concerne les établissements mutualistes, on constate une baisse depuis 2019, comme pour les établissements coopératifs (depuis 2023). Avec un nombre d'emplois supérieur dans quasiment chaque secteur d'activités en 2024 par rapport à son niveau de 2019, l'explication tiendrait bien dans des phénomènes de regroupement entre établissements et non de fermetures définitives.

Associations

-2,3%

d'établissements mi-2024 par rapport à mi-2023

Fondations

0%

d'établissements mi-2024 par rapport à mi-2023

Coopératives

-7,2%

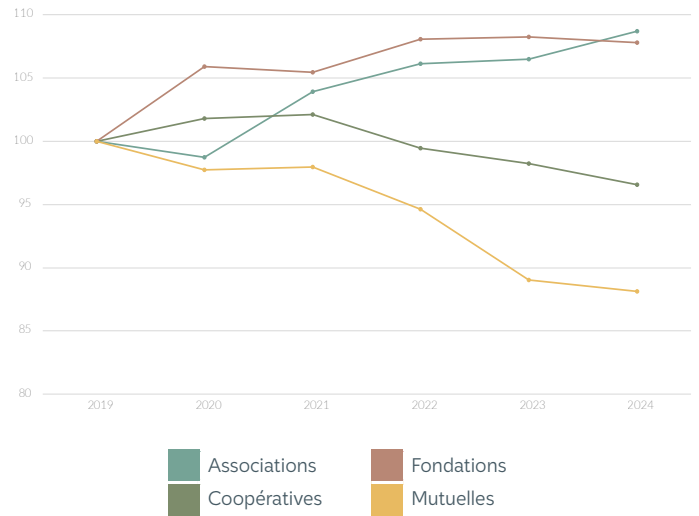
d'établissements mi-2024 par rapport à mi-2023

Mutuelles

-2,8%

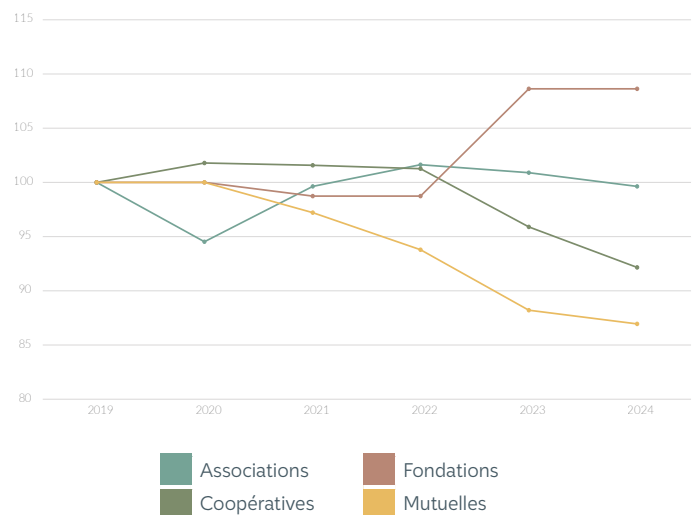
d'établissements mi-2024 par rapport à mi-2023

Évolution Base100 du nombre d'emplois de l'ESS par forme juridique



Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après URSSAF 2019-2024 - données trimestrielles en moyenne annuelle.

Évolution Base100 du nombre d'établissements de l'ESS par forme juridique



Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après URSSAF 2019-2024 - données trimestrielles en moyenne annuelle.

Méthodologie et glossaire

Les données utilisées par l'Observatoire régional de l'ESS Occitanie proviennent de la base INSEE FLORES (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié), un ensemble de fichiers de micro-données décrivant l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. Chaque année, nous recevons les données avec un décalage de trois ans (année N-3). Pour ce livrable nous avons donc traité les données de 2021.

Les données conjoncturelles, quant à elles, sont issues de la base Séquoia de l'Acoss et des Urssaf. Celles utilisées dans ce travail couvrent la période allant du premier trimestre 2019 au deuxième trimestre 2024. Ces bases sont transmises avec un décalage d'environ deux trimestres après la fin de chaque période observée. Cette édition constitue ainsi le traitement des données les plus récentes actuellement disponibles.

Les données sont brutes, non corrigées des variations saisonnières. L'effectif salarié correspond au nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat de travail au dernier jour du trimestre ou en moyenne sur l'année. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Ces données n'intègrent que les employeurs payant leurs cotisations sociales au niveau de l'Urssaf du secteur concurrentiel. Sont exclus les administrations publiques, l'éducation et la santé non-marchandes, ainsi que l'emploi de personnels par les particuliers. Sont exclues également l'essentiel des activités agricoles, qui dépendent du régime agricole (MSA).

CHAMP ESS

Ce champ est constitué d'une série de codes juridiques regroupés en quatre familles : Associations, Coopératives, Mutuelles et Fondations. Ce périmètre est en cours de révision pour inclure les sociétés commerciales reconnues comme étant des entreprises de l'ESS par la loi du 31 juillet 2014.

ÉTABLISSEMENT

Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée (une adresse postale), mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Une entreprise peut donc compter plusieurs établissements, dont l'un est le siège. Seuls les établissements ayant eu au moins un salarié sur l'année sont décomptés.

EMPLOI, EFFECTIFS, POSTES OU SALARIÉS

Ces termes, employés indifféremment dans cette production, désignent les effectifs ou postes à la dernière semaine de décembre de l'année de référence. Les données de cette publication n'incluent que les postes non annexes, c'est-à-dire les postes qui atteignent certains seuils en matière de rémunération et de volume de travail.

SECTEURS

Les secteurs d'activités correspondent dans cette publication à ceux de la nomenclature des activités françaises (NAF) de l'INSEE. Selon leur poids dans l'ESS, certains secteurs d'activités sont présentés dans une nomenclature plus ou moins agrégée et leur composition peut varier en fonction des échelons géographiques.

AGRICULTURE, PÊCHE ET SYLVICULTURE

Cette catégorie comprend l'ensemble des activités de culture et d'élevage, de chasse, d'exploitation forestière, de pêche et d'aquaculture. L'ESS y joue un rôle très différent de celui des autres entreprises. Alors que ces dernières sont en majorités représentées par des exploitations agricoles individuelles, l'ESS correspond pour l'essentiel aux structures de coopération et de mutualisation au sein desquelles interagissent les exploitants.

ACTION SOCIALE

Cette catégorie comprend 2 grands types d'activités :

- L'hébergement social et médico-social, qui regroupe les activités d'hébergement médicalisé pour personnes âgées (EHPAD), pour enfants et adultes en situation d'handicap, ainsi que les activités d'hébergement social pour personnes âgées (maisons de retraite), personnes souffrant de problèmes mentaux (handicap et souffrances mentales, toxicomanie) et personnes en situation de handicap physique.
- L'action sociale sans hébergement, qui regroupe les activités d'aide à domicile, d'insertion socio-professionnelle pour personnes en situation d'handicap ou éloignées de l'emploi (IAE et aide par le travail), l'accueil pour jeunes enfants (crèches, espaces multi-accueil, maisons d'assistantes maternelles, etc.), ainsi que la catégorie « Autre action sociale sans hébergement non classée ailleurs » qui se réfère à l'ensemble des activités d'accueil, de sensibilisation, de médiation, d'assistance, d'orientation et d'entraide à l'égard des personnes dans le besoin. Ces activités dans l'ESS sont principalement portées par des associations, des fondations et des mutuelles (services de soins et d'accompagnements mutualistes).

ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE

Les activités financières regroupent l'ensemble des « activités de collecte et de redistribution de fonds » hors financement de la sécurité sociale et des caisses de retraites. Cela correspond aux activités des établissements bancaires et des fonds et sociétés d'investissement. Dans l'ESS, l'essentiel de ces activités est porté par des banques coopératives. Les activités d'assurance comprennent quant à elles l'assurance vie, l'assurance sur tout type de risques (maladie, voyage, logement, etc.), les activités de réassurance ainsi que les activités de caisses de retraite. Dans l'ESS, la majorité des activités d'assurance sont portées par des mutuelles, des organismes de complémentaire santé pour la plupart.

ARTS ET SPECTACLES

Cette catégorie comprend l'ensemble des activités créatives et du spectacle vivant (théâtre, musique, danse, etc.). L'ESS y est représentée par un dense tissu d'associations d'artistes plasticiens, de compagnies de théâtre et de danse, des collectifs de musiciens et des salles de spectacles.

COMMERCE

Les activités commerciales comprennent l'ensemble des activités de commerce de vente en gros (à destination d'autres entreprises), de commerce de détail (pour les particuliers), ainsi que la vente et la réparation d'automobiles. Alors que la plupart des entreprises de ce secteur se trouvent dans les activités de commerce de détail, l'ESS se distingue par le poids important du commerce de gros, entretenu par l'ensemble des coopératives agricoles qui mutualisent la vente des produits de leurs sociétaires exploitants.

ENSEIGNEMENT

Les activités d'enseignement comprennent l'ensemble du parcours éducatif de l'école maternelle à l'enseignement supérieur, mais aussi la formation continue pour adultes (formation professionnelle, école de conduite) ainsi que des activités de formation aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs.

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Cette catégorie d'activités comprend la « mise à disposition de lieux d'hébergement pour des séjours de courte durée pour des visiteurs ou d'autres voyageurs ainsi que la fourniture de repas complets pour consommation immédiate ». Dans l'ESS, les activités d'hébergement sont principalement portées par des établissements du tourisme social et solidaire (villages vacances, gîtes, auberges de jeunesse, etc.), quand la restauration est majoritairement collective (en entreprises ou établissements scolaires) ou support d'insertion socio-professionnelle.

INDUSTRIE

L'industrie est un large secteur qui regroupe à la fois les industries extractives et manufacturières, comprenant l'industrie agro-alimentaire, textile et du bois, ainsi que les industries chimiques et métallurgiques. À ces deux catégories sont ajoutées dans cette publication la production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, ainsi que la production et la distribution d'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et les activités de dépollution. Dans les industries, l'ESS est représentée en grande partie par les coopératives agro-alimentaires. On la retrouve également de façon plus disparate dans l'industrie manufacturière (comprenant de nombreuses SCOP), la production et distribution d'électricité (énergies renouvelables) ou encore la gestion des déchets (économie circulaire).

CONSTRUCTION

La construction correspond à l'ensemble des « activités de construction générale et de construction spécialisée pour les bâtiments et le génie civil ». Elle comprend également les activités de rénovation et de réparation. Dans l'ESS, on y trouve de nombreuses coopératives d'artisans du BTP.

NON-CLASSÉS (NAF 94.99Z)

La catégorie des non-classés répertorie toutes les activités correspondant aux « autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire ». La quasi-totalité des établissements sont des associations classées dans cette catégorie car leur activité ne peut pas être comprise dans les autres classifications. On y retrouve notamment des têtes de réseaux et des fédérations, ainsi que des structures se démarquant par leur multi-activité. Cependant, des travaux montrent que certaines associations « non-classées » sont en fait « mal classées », et qu'elles pourraient être le plus souvent rattachées aux secteurs des loisirs, de l'action sociale et de l'enseignement.

SANTÉ HUMAINE

Les activités dites de « santé humaine » regroupent l'ensemble des établissements médicaux et de soins : centres de santé généralistes ou spécialisés, hôpitaux, services de soins à domicile, médecine du travail, etc. Le secteur privé à but non

lucratif est présent sur l'ensemble de ces activités.

SERVICES DIVERS

Sous cette catégorie est agrégé le reste de la nomenclature d'activité de l'INSEE où l'ESS reste marginale, soit les activités immobilières, de transport et d'entreposage, ainsi que l'ensemble des autres activités de services. Sur les petits échelons géographiques, on peut également y retrouver le commerce et le soutien aux entreprises.

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Les activités de soutien aux entreprises correspondent aux activités spécialisées, scientifiques et techniques d'une part et aux activités administratives et de soutien de l'autre. Les premières comprennent des activités juridiques et de comptabilité, de conseil en gestion et de sièges sociaux, des activités d'ingénierie et de contrôle technique, ainsi que des activités de recherche et d'étude. Les secondes regroupent quant à elles des activités de location de biens, des activités de mise à disposition d'emplois, de réservation (agences de voyages), de sécurité et de services divers aux entreprises et collectivités (services aux bâtiments, aménagement paysager, services administratifs, etc.). L'ESS y est notamment représentée par de nombreux groupements d'employeurs, des coopératives de mutualisation et de location de matériel dans l'agriculture, ainsi que par diverses activités de services (administratifs, espaces verts, etc.) en lien avec l'insertion par l'activité économique.

SPORTS ET LOISIRS

Les activités de sports et de loisirs concernent toute la gestion d'installations sportives, les clubs et centres sportifs, les activités de sports et de loisirs de plein air, ainsi que l'ensemble des activités ludiques diverses et variées.

Ressources complémentaires



[L'ESS en Occitanie, chiffres clés et conjoncture d'une économie au service de l'humain, CRESS Occitanie](#)



[Observatoire Régional de l'ESS](#)



[Observatoire National de l'ESS](#)



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Occitanie